Bulletin Officiel
d'information
de la ligue Ile de France de la Fédération Française de Natation

Lundi 2 novembre 2020 – N°3388

La deuxième vague de la pandémie vient malheureusement contrecarrer les actions entreprises pour essayer de faire nager les plus de 18 ans, de maintenir les compétitions ou de trouver des confrontations virtuelles.

Depuis hier, le confinement est de mise et par là-même, l'arrêt de toutes les activités des clubs sauf pour quelques catégories de sportifs. Nous sommes conscients des difficultés d'être dirigeant de club, mais le moral, il faudra le garder et rester fort pour que la reprise soit plus belle. A la ligue, le télétravail est remis en place dès aujourd'hui, avec une permanence, sur site, assurée chaque jour.

Sachez que je m'associe aux actions entreprises par la FFN, à savoir faire infléchir les ministères sur l'accueil des nageurs dans un milieu sécurisé par rapport à la pandémie, aussi bien pour les mineurs que pour les plus de 18 ans et ce quels que soient le niveau de pratique et la discipline !

Jean-Jacques Beurrier

ISSN 2679-0718

163, boulevard Mortier 75020 PARIS - Tel. : 01 40 31 19 20
http://www.lif-natation.fr - email : lif@lif-natation.fr
Siret : 784 808 818 000 24 - NAF 9312 Z - N° de déclaration d'existence : 117 522 584 75

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION

Ligue d'Ile-de-France

Secrétaire comptable (F/H)

DESCRIPTION DE LA MISSION

Dans le cadre de vos tâches, vous serez rattaché(e) au Directeur Général.

Secrétariat administratif :

- Gestion du courrier
- Gestion du standard téléphonique
- Mise en forme et correction du Bulletin Officiel hebdomadaire
- Participation à la communication interne et externe de la ligue
- Secrétariat général de la ligue (courriers, compte-rendu, mise à jour des documents…)

Secrétariat comptable :

- Saisie et contrôles des pièces comptables (factures, notes de frais…)
- Pointage et lettrage des comptes auxiliaires
- Etablissement des rapprochements bancaires, suivi de la trésorerie
- Suivi des échéances fournisseurs et clients, préparation d'un état de paiements, relances éventuelles
- Préparation des états comptables annuels (bilan, compte de résultat) ainsi que de toute situation intermédiaire à la demande
- Préparation des éléments de paie (DPAE, congés…)

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômé d'un bac+2 en secrétariat comptabilité, vous disposez d'une première expérience de 3 ans minimum sur un poste similaire
Sensibilité au monde du sport
Excellente maîtrise du Pack Office
Très bon rédactionnel
Maîtrise des logiciels comptables (Idylis serait un plus)
Autonomie et très grande attention au détail

DESCRIPTION COURTE DE L'ENTREPRISE

Dans le cadre des Statuts et Règlements administratifs de la Fédération Française de Natation et au sens des disciplines prévues : natation course, plongeon, water-polo, natation artistique, natation en eau libre et maîtres, natation estivale, natation santé, activités d'éveil, activités récréatives et loisirs aquatiques, La Ligue Régionale administre la natation dans son ressort territorial.

L'association est une structure à taille humaine. Elle est basée à Paris - Porte des Lilas. Elle emploie actuellement 5 salariés permanents et une vingtaine de formateurs occasionnels.

DATE DE PRISE DE FONCTIONS

Dès que possible

SALAIRE

En fonction du profil du candidat

--

Pour postuler, envoyer CV, lettre de motivation et prétentions à :

x.behaeghel@lif-natation.fr

Date mise à jour
12/10/2020

Métier
Secrétaire comptable

Entreprise
Ligue Ile-de-France de la Fédération Française de Natation

Secteur
Sport

Affectation
Paris

Pays
France

Type de contrat
Temps plein en CDI

163, boulevard Mortier 75020 PARIS • Tél. 01.40.31.19.20
Siret : 784 808 818 000 24 – Code NAF : 9312 Z – N° de déclaration d'existence : 117 522 584 75
www.lif-natation.fr • lif@lif-natation.fr

FÉDÉRATION FRANÇAISE NATATION

Clichy, le 30 octobre 2020

Mesdames les Présidentes de Clubs,
Messieurs les Présidents de Clubs,
Chers amis,

Dans la continuité des annonces du Président de la République relatives à cette nouvelle période de confinement, le Premier Ministre a précisé le cadre général des dispositions pour lutter contre la propagation du virus.

Au-delà des difficultés personnelles de chacun dans cette période anxiogène, je partage et comprends vos craintes et préoccupations sur l'avenir de vos clubs et comment ensemble nous allons pouvoir surmonter au mieux cette crise sanitaire sans précédent.

Dès cette rentrée, où les premières décisions préfectorales ou municipales ont pu entraver le bon fonctionnement de vos associations, avec tous les élus, et l'ensemble des équipes de la fédération, nous nous sommes mis à votre disposition pour aider, au cas par cas localement, à résoudre des situations ubuesques auprès des exécutifs territoriaux.

Bien évidemment, nous avons saisi, dans le même temps, les ministères compétents et les différentes instances pour les alerter et les informer des dysfonctionnements rencontrés par vos structures.

La lettre ouverte au Premier Ministre Jean Castex a connu un écho notoire, et même si la réponse qui nous a été adressée ne peut nous satisfaire, elle a eu le mérite de porter la voix du sport et du système associatif.

Nous avons multiplié les initiatives et j'ose espérer que cette nouvelle période sera courte, et nous permettra rapidement de retourner vers les bassins.

Nous avons tenté, dans les tous derniers jours, d'obtenir plus que ce que vous trouverez ci-dessous, et nous continuerons à argumenter dans l'objectif de prôner les bienfaits du sport tout au long des échanges prévus durant la période de crise.

Voici le point de la situation suite à la parution du décret :

1. L'activité dans nos clubs

Les clubs ne pourront exercer d'activités pour leurs licenciés, sauf si elles relèvent du caractère dérogatoire identifié dans le décret.

En effet, l'article 42 du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prévoit des dérogations pour permettre l'accès aux établissements de type X, dont les piscines font parties, notamment pour :

- L'activité des sportifs professionnels et de haut niveau (sportifs Elite, Senior, et Relève. L'extension du périmètre est envisagée dans une prochaine instruction à paraître).
- Les groupes scolaires et périscolaires et les activités sportives participant à la formation universitaire ;
- Les activités physiques des personnes munies d'une prescription médicale ou présentant un handicap reconnu par la maison départementale des personnes handicapées ;
- Les formations continues ou des entraînements obligatoires pour le maintien des compétences professionnelles.

Pour les activités précitées, les règles de gestes barrières et la distanciation physique doivent être bien évidemment respectées.

Ce qui signifie que les collectivités n'ont pas d'obligation à fermer les piscines. Aussi, nous invitons chaque club intéressé à se rapprocher de sa municipalité pour voir comment s'inscrire notamment :

- Dans le champ périscolaire, si ce n'est pas déjà le cas,
- Dans le champ du sport sur ordonnance, si ce n'est pas déjà le cas.

…/…

104, rue Martre - CS 70052 - 92583 Clichy Cedex - T.+33 (0) 1 70 48 45 70 - ffn@ffnatation.fr - www.ffnatation.fr

En cas de difficultés, je vous remercie de nous les faire remonter via l'adresse equipement@ffnatation.fr, avec, en copie, vos Présidents de Ligues et de Comités Départementaux respectifs.

Pour ce qui concerne les Sportifs de Haut Niveau et afin de s'assurer qu'ils puissent continuer à s'entrainer, la Fédération écrira à chaque Maire et/ou Président.e d'intercommunalité pour appuyer cette nécessité.

2. Les compétitions

Les manifestations de sport professionnel ou de haut niveau sont maintenues, mais devront se faire à huis-clos.

Aussi, la Fédération continue à travailler pour que les Championnats de France de Natation Course 2020 et ceux de Natation Artistique d'hiver puissent se tenir du 10 au 13 décembre respectivement à St Raphaël et à Douai.

Pour le Water-Polo, les championnats de Nationale 1 Masculine et Féminine, le championnat de Nationale 2 masculine, le Challenge National U15, le Championnat de France U21 sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.

Cette suspension momentanée de ces Championnats se fera dans le cadre strict du protocole de fin de saison validé par le Comité Directeur de la Fédération.

Sans présager des futurs décrets d'applications et en s'appuyant sur les statuts de sportifs de haut niveau et des sportifs professionnels, les Championnats Elite Féminin et Masculin devraient donc être épargnés en pouvant poursuivre les entraînements et les compétitions

3. Le siège fédéral

Le siège fédéral est fermé. Tous les élus, salariés et conseillers techniques sont en télétravail et disponibles, en priorité par mail. Les salariés et CTS impliqués sur des missions d'entraînement ou d'accompagnement de la performance auprès des SHN restent en activité sur leurs lieux d'exercice habituels.

Le chômage partiel est réactivé pour tous les salariés.

Si on ne peut se satisfaire pleinement de cette situation, voici ce qui a été obtenu à ce jour.

Pour ma part, j'estime qu'il est grand temps de considérer nos associations comme des acteurs économiques à part entière, responsables, qui doivent être respectés. Sans action ou décision concrète, nous nous dirigeons, au-delà des difficultés sanitaires, vers un désastre financier et social, et je poursuivrai en ce sens mon action auprès du gouvernement.

Soyez assuré que je continuerai à me battre à vos côtés, et que je resterai déterminé à tout mettre en œuvre pour que notre fédération, avec l'ensemble de ses clubs, puisse être épargnée au mieux dans cette période.

Je vous prie d'agréer, Mesdames les Présidentes de Clubs, Messieurs les Présidents de Clubs, Chers amis, l'expression de ma plus haute considération.

Le Président

Gilles SEZIONALE

104, rue Martre - CS 70052 - 92583 Clichy Cedex - T.+33 (0) 1 70 48 45 70 - ffn@ffnatation.fr - www.ffnatation.fr

PÉTITION

RÉOUVERTURE DES PISCINES À TOUS LES LICENCIÉS DE LA NATATION SPORTIVE EN CLUB

La Ligue Ile-de-France de Natation s'associe à la pétition portée par le Neptune Club de France, le Club des Nageurs de Paris, le SCUF et le Racing Club de France pour demander officiellement au Préfet de Police de Paris, Monsieur Didier Lallement, et au Préfet de la Région Ile-de-France, Préfet de Paris, Monsieur Marc Guillaume, le réexamen des possibilités d'accueil de nos membres adultes.

Nous avons besoin de votre soutien !

lien vers la pétition

https://urlz.fr/e4zC

ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE

L'Assemblée Générale Elective de la Ligue Ile-de-France de Natation se tiendra le **samedi 21 novembre 2020 dans la matinée à Torcy.**

APPEL A CANDIDATURE

L'Assemblée Générale Elective de la Ligue d'Ile-de-France de Natation se tiendra le 21 novembre 2020 à Torcy.

Tous les postes au comité directeur sont à pourvoir.

Les statuts stipulent que le comité directeur doit être composé de 32 membres dont un médecin. Parmi ces 32 membres, 13 postes sont réservés à la représentation féminine, 13 postes sont réservés à la représentation masculine, les 6 postes restants seront attribués indifféremment à une femme ou à un homme suivant leur nombre de voix.

Les postulants doivent faire acte de candidature avant le vendredi 6 novembre 2020 à 16 heures :
- soit par lettre recommandée (cachet de la poste faisant foi) ;
- soit en déposant leur candidature au siège de la Ligue (un accusé de réception leur sera remis).

Ils devront être régulièrement licenciés avant cette date, la partie honorabilité ayant été remplie.

Ils devront se conformer à l'article 9 des statuts de la Ligue.

Ces candidatures doivent être faites sur papier libre, avec :
- Nom et prénom ;
- Adresse postale, adresse mail et numéro de téléphone ;
- Date et lieu de naissance ;
- Nationalité ;
- Attestation de licence complète saison 2020-2021 ;
- Curriculum vitae ;
- Extrait du casier judiciaire, feuillet 3 ;
- Lettre de motivation – aspirations – photo du candidat.

Opérations « J'Apprends à Nager » et « Aisance Aquatique »

Depuis le début des vacances de la Toussaint, la Ligue Ile-de-France de Natation a soutenu 4 clubs franciliens dans l'organisation d'opérations « J'Apprends à Nager » et « Aisance Aquatique ».

Un grand BRAVO aux clubs de l'ACS Cormeilles, à l'ES Massy, à la SN Versailles et au Paris Sport Club qui durant cette période si difficile continuent de participer au plan citoyen afin de permettre l'apprentissage de la natation au plus grand nombre

Grâce à l'implication de ces clubs, plus de 70 nageurs ont pu bénéficier de ces stages en vue de l'acquisition du Savoir-Nager.

ACS Cormeilles

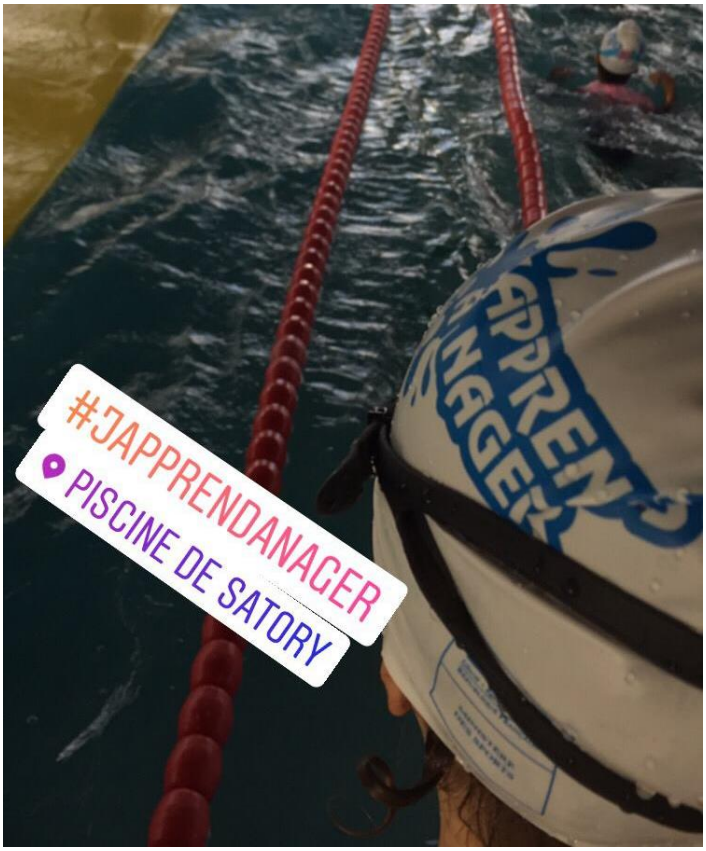

SN Versailles

ES Massy Natation

Paris Sport Club

ERFAN
LIGUE ILE-DE-FRANCE

Information Importante

Vous êtes inscrits en formation fédérale avec l'ERFAN Ile-de-France pour la saison 2020-2021. Suite aux annonces gouvernementales et les restrictions qui nous sont imposées, les formations vont pouvoir continuer mais en s'adaptant.

Les jours de formation qui sont prévus dans votre ruban pédagogique sont maintenus. Simplement, les modalités pédagogiques vont changer avec de la visio conférence et des travaux complémentaires.
Chaque responsable pédagogique prendra contact avec vous pour l'organisation des prochaines semaines. Nous comptons sur votre réactivité et votre investissement dans votre formation durant cette période particulière. Votre apprentissage en tant qu'éducateur du milieu de la natation doit continuer.
Vos heures en stage dans votre club ne pourront évidemment pas être faites durant cette période. Il est encore trop tôt pour parler d'aménagement sur le volume total à faire.

Bon courage à tous et surtout prenez soin de vous et de vos proches

COMMISSION DES OFFICIELS

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DES OFFICIELS

Date : mardi 13 octobre 2020

Présents : Mmes Brigitte AROT, Magali BOULANGER, Sylvie CAUDRILLIER, Béatrice GENTY-DULIEU, Véronique LE SAUCE, Virginie PORTAL et Magali TISSIER
MM. Jean-Marc ANDRE, Jean BOULANGER, Stéphane COMBES, Thierry CORRIOU, Yves DALMASIE, Yannick GOHARD, Guy HORWITZ, Jacques JOUVION, Marc LEGER, Pierre SEGRET, Gilles VEILLARD et Rémi ZANNIER
Excusé : Sébastien DUFRAIGNE
Absente : Sylvie FOHRER
Afin de permettre la participation d'un maximum de ses membres, cette commission s'est tenue en visioconférence.

Début de la réunion à 19h00

Le président tient à présenter ses excuses à Sébastien DUFRAIGNE CD75 qui a été oublié dans le courriel de convocation.

1- Convocation des jurys

a. Liste des compétitions au calendrier

Jean Boulanger fait part de la liste des compétitions régionales de la saison pour lesquelles la commission devra désigner les jurys de tête. Il précise également qu'au vu de la situation actuelle, beaucoup de lieux de compétitions ne sont pas connus à ce jour. Il devrait y avoir 25 compétitions ou poules cette saison.

b. Désignation des Juges Arbitres et Starters

La désignation des Juges Arbitres et Starters pour les compétitions régionales se fait jusqu'au Meeting Francily du 3 au 5 avril 2021 (voir tableau en fin de CR). Il prend en compte la modification des dates des 2 premières compétitions maitres de la saison.

2- Liste FFN18

La liste FFN18 couvrira la période du 01/01/2021 au 31/12/2022.
Avec plus de 50 000 licenciés, la Ligue Ile-de-France de Natation peut inscrire 8 officiels par liste FFN dont obligatoirement 3 hommes et 3 femmes.

Les officiels ci-dessous appartenait à la liste FFN16 qui arrive à échéance le 31/12/2020 :

- Sylvie FOHRER
- Virginie PORTAL
- Yannick GOHARD
- Marc LEGER
- Gilles VEILLARD

La commission propose de les reconduire sur la liste FFN18.
Le CD94 propose la candidature d'Hervé SOTTOU. La commission, après un tour de table virtuel, valide cette proposition.
A la demande des Ligues en raison des élections, la date limite de dépôt de candidatures est repoussée au 15 décembre 2020.

3- Immersion 2020-2021

Un point est fait sur les immersions et les désignations des officiels dans les jurys de tête des organisations fédérales.

- Jury de tête compétions nationales/internationales
  - 5 réalisées
  - 5 non réalisées
- Immersions
  - 1 réalisée
  - 3 non réalisées

Pour les immersions de la saison 2020/2021, le sujet sera examiné après les élections du 21 novembre 2020.
Seront prises en compte les propositions non réalisées la saison dernière, les officiels reconduits sur la liste FFN18 et ceux de la liste FFN17. Le nombre d'immersions sera validé avec le bureau.

4- Protocole COVID

La commission sportive de natation course doit rédiger un protocole d'organisation des compétitions de natation course et d'eau libre indoor.
La commission passe en revue le protocole national existant et particulièrement les points concernant les officiels.
La majorité des membres présents estime qu'une rédaction propre à la Ligue doit être faite. En effet, suite à l'expérience vécue lors d'un meeting de début de saison, des moyens doivent être donnés aux juges arbitres pour aider le référent COVID, désigné par la ligue, à faire respecter le protocole mis en place.
Jean Boulanger propose donc de soumettre aux membres de la commission un protocole tenant compte des remarques faites au cours de la réunion :

- Nombre maximum d'officiels par couloir ;
- Conditions de retrait du masque pour les officiels ;
- Possibilité d'arrêt de la compétition si un grand nombre de participants ne respecte pas le protocole ;
- Possibilité d'exclure un officiel, un entraineur ou un nageur ne respectant pas le protocole mise en place après rappel.

Après validation, il sera envoyé au Président de la commission sportive pour être intégré dans le protocole général.

5- Championnat de France ELITE Scolaire UGSEL

Ce championnat aura lieu les 20 et 21 avril 2021 à Paris, piscine Georges Vallerey et fait suite à l'annulation de l'édition 2020.
La commission a la charge d'organiser un jury qui sera complété par des officiels UGSEL. Un questionnaire sera envoyé aux officiels du collectif régional via un Googleforms.

6- Championnat de France N2 du 11 au 15 mai 2021 à Melun

Concernant le jury, la Ligue Ile-de-France va mettre en place via un Googleforms un questionnaire afin de composer un jury de 24 officiels minimum LIFN, en plus des 6 officiels en immersions.
Ce championnat va se dérouler sur 5 jours soit 10 réunions.

7- Réforme des officiels

La commission fait le point sur la mise en place de la réforme des officiels dans chaque département. Dans la circulaire d'application, un point reste nébuleux : qu'en est-il des candidats officiels B en formation et qui n'ont pas fini leur parcours ?

La commission s'accorde à dire qu'ils pourront être nommés officiel B après avoir terminé les épreuves pratiques. Brigitte AROT va tout de même interroger la commission fédérale à ce sujet.

La parole est donnée à chaque comité :

Comité de Paris

Programmes et supports de formation en cours d'élaboration.

Comité de Seine-et-Marne

5 formateurs sur le département qui ont bien reçu les accès à la base documentaire. Rien de prévu pour l'instant, le CD se pose beaucoup de questions.

Comités des Yvelines

Les formations sont en cours. Il a été proposé aux officiels B de poursuivre la formation continue afin de devenir Juge. 26 ou 27 ont accepté sur les 35 présents. 7 ou 8 candidats pour la formation Chronométreur, la motivation est là.

Comité de l'Essonne

Pas de réunion de la commission prévue à ce jour.

Comité des Hauts-de-Seine

80% des officiels ont suivi une formation continue lors de la saison 2019-2020. La responsable départementale n'a pas encore accès à la base documentaire. Des problèmes de disponibilité professionnelle retarde les actions de début de saison.

Comité de Seine-Saint-Denis

Les formations débuteront après les vacances de toussaints. 8 formations planifiées + 1 formation continue avec possibilité de préparer l'examen de Juge pour les officiels B volontaires.

Comité du Val-de-Marne

80% des officiels ont suivi une formation continue lors de la saison 2019-2020. Une commission départementale a eu lieu début octobre. Des formations sont planifiées sur novembre et décembre.

Comité du Val-d'Oise

La réforme se met en place. Une session d'examen a été organisée avec 19 candidats.

8- Questions diverses

12ème Meeting National de la Ville de Paris

Les organisateurs ont sollicité la commission pour désigner un Juge Arbitre et un Starter. La désignation sera faite lors de la prochaine commission. Le CD75 pourra désigner le 2ème Juge Arbitre et le 2ème Starter dans la cadre de la formation continue des officiels.

9- Prochaine réunion

La Prochaine réunion aura lieu le **Mardi 9 février 2021 à 19h00**
Les modalités d'organisation sont à préciser

Tous les sujets étant épuisés la séance est levée à 21h30.

Guy HORWITZ
Secrétaire de séance

Jean BOULANGER
Le Président

COMMISSION DES OFFICIELS NATATION COURSE – Désignation JA et ST

Compétition	Lieu	Date	Juge Arbitre	Starter	Comité Départemental pouvant nommer les 2èmes JA et ST (**)
InterClubs toutes catégories poule régionale	Paris (G.V.)	14 et 15 novembre 2020	Sylvie CAUDRILLIER Marc LEGER	Magali BOULANGER Yannick GOHARD	
5 km Indoor Eau libre	Sarcelles ?	21 novembre 2020	Hervé CASTERA	Jacques JOUVION	
Championnat Régional B25 Poule 1	Paris (G.H.)	5 et 6 décembre 2020	Rémy ZANNIER	Gilles VEILLARD	CD94
Championnat Régional B25 Poule 2		5 et 6 décembre 2020	Yannick GOHARD		A définir
Championnats Hiver Open IDF des maîtres	Boulogne - Billancourt	16 et 17 janvier 2021	Brigitte AROT	Magali TISSIER	CD92
Coupe des Départements	Torcy ?	16 ou 17 janvier 2021	Virginie PORTAL	Guy HORWITZ	CD77
Critérium Ile de France OPEN 1 (en réflexion)		23 et 24 janvier 2021	Guy HORWITZ	Jean-Marc ANDRE	A définir
Championnat Open IDF des relais Maîtres		24 janvier 2021	Magali BOULANGER	Pierre SEGRET	
Interclubs Open IDF des Maîtres (*) Poules 3 et 4	Palaiseau (Polytechnique)	6 et 7 février 2021	Sylvie CAUDRILLIER Béatrice GENTY	Pierre SEGRET Magali TISSIER	
Interclubs Open IDF des Maîtres Poule 2	Villepinte	7 février 2021	Guy HORWITZ	Jacques JOUVION	CD93
Interclubs Open IDF des Maîtres Poule 1	Nanterre	7 février 2021	Rémy ZANNIER	Stéphane COMBES	CD75
Tournoi Sportif des Grandes Ecoles de la Défense (TSGED)	Palaiseau (Polytechnique)	Pas de date pour l'instant	Jean BOULANGER	Jean-Marc ANDRE	
Web Challenge 50m		12 au 14 mars 2021	Virginie PORTAL Stéphane COMBES	Gilles VEILLARD Guy HORWITZ	
Championnat de France UGSEL	Paris (G.V.)	20 et 21 mars 2021	Sylvie CAUDRILLIER Rémy ZANNIER	Magali TISSIER Sylvie FOHRER	
Championnats interdépartementaux maitres	Viry-Châtillon ?	28 mars 2021	Jean BOULANGER	Jean-Marc ANDRE	A définir
Meeting Francily'	Sarcelles ?	3 au 5 avril 2021	Marc LEGER Stéphane COMBES	Virginie PORTAL Rémy ZANNIER	

L'association Colosse aux pieds d'argile a pour missions la **prévention** et **sensibilisation** aux risques de pédocriminalité et de bizutage en milieu sportif, la **formation** des professionnels encadrant les enfants, l'**accompagnement** et l'**aide** aux victimes.

Association Colosse aux pieds d'argile
39 avenue de la Liberté - 40 990 Saint Paul lès Dax
colosseauxpiedsdargile@gmail.com | 07.50.85.47.10 | 05.58.97.85.23

Le sport est un phénomène social majeur dans nos territoires. Il s'inscrit pleinement dans notre société et répond majoritairement à des enjeux éducatifs, d'accomplissement personnel, de « vivre ensemble » ainsi que de recherche de performance.
Récemment, des dérives ont été dénoncées au sein du mouvement sportif mettant en exergue des failles, individuelles ou structurelles, graves. C'est pourquoi, la lutte contre les violences et dérives sexuelles dans le sport est un chantier prioritaire qui doit mobiliser l'ensemble des acteurs du sport : de l'éducateur qui accueille les primopratiquants à l'entraîneur de haut niveau, en passant par les bénévoles.

Aussi, nous vous proposons de participer gratuitement à l'une des sessions de sensibilisation proposées par la DRJSCS Ile-de-France. Ces sessions se feront en visioconférence via l'outil Zoom. Nous évoquerons les axes de travail du plan régional en la matière.

Vous assisterez aux interventions conjointes de Simon LATOURNERIE, intervenant pour l'antenne régionale du Colosse aux pieds d'argile et de Guillaume DORAI ou de Benjamin FREMIOT qui font partie de LOG.in Prévention et traitent de la question de l'éducation à l'utilisation citoyenne du numérique.

Voici en PJ un tableau répertoriant l'ensemble des dates et créneaux proposés. Merci de vous inscrire via le lien qui correspond à la date que vous avez choisie.

Dates	Horaires	Interv. LOG.in	Lien Weezevent	Code
Vendredi 2 octobre 2020	14h00-17h00	BF	https://www.weezevent.com/sensibilisation-a-la-lutte-contre-les-violences-et-derives-sexuelles-4-11-2	DRJSCS
Samedi 10 octobre 2020	10h00-13h00	GD	https://www.weezevent.com/sensibilisation-a-la-lutte-contre-les-violences-et-derives-sexuelles-10-10	DRJSCS
Lundi 19 octobre 2020	19h00-22h00	GD	https://www.weezevent.com/sensibilisation-a-la-lutte-contre-les-violences-et-derives-sexuelles-19-10	DRJSCS
Samedi 21 novembre 2020	10h00-13h00	GD	https://www.weezevent.com/sensibilisation-a-la-lutte-contre-les-violences-et-derives-sexuelles-21-11	DRJSCS
Jeudi 3 décembre 2020	14h00-17h00	BF	https://www.weezevent.com/sensibilisation-a-la-lutte-contre-les-violences-et-derives-sexuelles-3-12	DRJSCS
Vendredi 18 décembre 2020	19h00-22h00	GD	https://www.weezevent.com/sensibilisation-a-la-lutte-contre-les-violences-et-derives-sexuelles-18-12	DRJSCS

arena
arena